

—Non, répondit Maxime, voyons, avant tout, le notaire de Montnoir, lui seul peut nous donner l'adresse de Césarine, et cette adresse, il nous la faut, à tout prix.

Le baron, bien qu'il n'eût trouvé aucune preuve certaine au Mas-du-Calvaire, ne se décourageait pas.

Un premier point était déjà acquis : Rassajou détestait Rose.

Pourquoi ? A part des exceptions monstrueuses, les pires criminels aiment leurs enfants !

Et Césarine elle-même, la mère, ce n'était plus douteux, se désintéressait absolument de sa fille !

Chemin faisant, Maxime communiquait ses pensées à Pierre, qui lui ne demandait qu'à croire.

Montnoir est situé au sommet d'une colline brûlée.

Perché entre des rocs, il n'est guère fréquenté, comme à l'ancien temps, que par des colporteurs.

On dirait, de loin, un bourg fortifié.

Il l'était, au temps de la conquête romaine, et l'armée de Bituit, roi de Arvennes y tint longtemps en échec les centurions romains.

Mais le bourg, — la cité, persistent à dire ses habitants, — est déchu de sa splendeur première.

Ce n'est plus qu'un fouillis de maisonnettes presque pauvres, avec des rues étroites, petit chef-lieu de canton que les fonctionnaires considèrent, à bon droit, comme une terre d'exil.

En somme, cité curieuse, un des derniers vestiges du passé.

Mais Pierre et Maxime avaient autre chose à faire que d'examiner les remparts de rocs élevés en quelques jours par les compagnons de Bituit.

En déjeunant, il s'informèrent du notaire de l'endroit.

On leur indiqua avec complaisance l'étude de Me Postel.

—Quel âge a-t-il, demanda ? Maxime.

—Soixante-dix ans aux prochaines neiges, répondit l'aubergiste. Les deux amis échangèrent un regard de satisfaction : ce notaire avait certainement procédé au séquestre des biens des condamnés ; il fournirait de précieux renseignements sur Césarine.

—Allons ! dit Maxime. Ne perdons pas une minute.

Dans la rue, il ajouta :

—J'ai mon idée : durant l'entretien que nous aurons avec M^{re} Postel, fais-moi le plaisir d'abonder en mon sens.

—Parbleu ! fit Pierre.

Ils se hâtèrent vers la maison du notaire, qu'ils reconnurent de loin à son écusson luisant comme un sou neuf.

Me Postel, disons-le en passant, était le type accompli de l'ancien notaire de Province. Il portait gilet noir sur jabot impeccable, cravate blanche et lunettes d'or.

Il parlait lentement, comme un pontife, tout gonflé de ses délicates fonctions.

—Nous autres notaires, nous sommes des confesseurs, aimait-il à dire.

De fait, il ne lui manquait que le surplis et le rabat.

Annoncés par le saute-ruisseau, Maxime et Pierre pénétrèrent dans l'étude que le tabellion, pour continuer ses ecclésiastiques comparaisons, appelait : Le Sanctuaire.

Maxime déclina sa qualité et celle de son ami.

—Fort bien, messieurs, répondit le notaire, qui vous amène ?

—Voici, monsieur, expliqua Maxime ; nous cherchons, en cette saine contrée, une maison à louer pour un malade.

—Ah ? fit M^{re} Postel rayonnant. Et vous avez jeté le dévolu sur notre cité... Un dieu tutélaire, permettez-moi de vous le dire, a guidé vos pas. Nulle part, l'air est plus pur et plus sain que sur ces hauteurs... J'ai ce qu'il vous faut, une maison à deux étages, et...

—Pardon ! interrompit Maxime, ce lieu est trop élevé pour la personne en question et l'air y serait trop vif. J'ai trouvé mieux, plus bas, dans un hameau abrité par le mont Aspec, une ancienne auberge qui ferait l'affaire.

—Où donc, s'il vous plaît ?

—A Genty-les-Loups.

Le notaire bondit sur son siège.

—L'Auberge sanglante, peut-être ?...

—Justement, monsieur. On nous a dit qu'un crime y avait été commis, il y a bien longtemps ; nous ne sommes pas superstitieux et le pays nous convient. A qui faut-il s'adresser pour louer ?

—A moi, monsieur. J'en suis le gérant, de par la loi.

Et comme les deux jeunes gens simulaient la surprise :

—Oui, messieurs, après l'exécution de l'aubergiste Rassajou, qui avait assassiné un touriste anglais, et l'incarcération de sa veuve, reconnue complice de ce crime, on m'a délégué, faute d'autre répondant, comme administrateur des biens du condamné. Cette malheureuse, plus faible que coupable, selon moi, a été graciée au bout de dix-neuf ans, pour sa conduite exemplaire. Elle a perdu ses deux enfants, une fille et un garçon, ce dernier né en prison.

—Et elle n'est pas revenue, nous a-t-on dit, prendre possession de sa propriété ?

—Vous comprenez bien qu'on l'exécra, au pays.

—Soit, mais elle eût pu vendre.

---Assurément, répondit le notaire, c'était et c'est encore son droit, puisque aucune dette ne grève la locature en question ; mais je n'ai jamais revu la femme de Rassajou. J'ai écrit à sa sœur, qui m'a répondu. Je sais qu'elle existe, c'est tout.

—C'est vraiment étrange ! fit Pierre.

—En effet. Il y a mieux, les terres avoisinantes, car Rassajou avait des terres, il achetait et payait comptant....

—Avec les produits de ses vols ?

—Je ne crois pas, Rassajou était un travailleur... Les terres avoisinantes sont louées. Tous les ans, j'en encaisse le montant. J'ai là — il désignait son coffre-fort — plus de cinq mille francs qui dorment, que personne ne réclame, plus un capital de vingt-quatre mille francs, représentés en valeurs de tout repos et dont les intérêts s'accumulent. Et la Rassajou ne réclame rien !

—Elle finira bien, un beau jour, par se présenter à votre étude.

—J'ai idée que non.

—Qui vous incite à le croire ?

—Des suppositions qui me sont propres, si j'ose dire. Les gens de ce pays, messieurs, ajouta M^{re} Postel, rentrant dans son rôle de pontife, sont essentiellement honnêtes, ainsi que vous vous en assurerez bientôt. Nous enregistrons un crime tous les cent ans au plus. Césarine, pour moi, était innocente... et, alors, elle refuse la jouissance d'un bien en partie mal acquis. Et voilà pourquoi elle n'a pas répondu et ne répondra pas à mes lettres. Où est-elle ?... Dans une grand'ville, sans doute, perdue dans les foules. J'ai su qu'on lui avait assigné cet arrondissement comme séjour forcé et elle n'y a pas même mis les pieds. On a fait une enquête, interrogé sa sœur et son beau-frère. Ces bonnes gens n'ont rien voulu dire, cela se comprend. C'est affaire à la police ! termina le vieux notaire en se levant.

Il eût été inutile d'insister : M^{re} Postel ne savait rien autre ; il ignorait le lieu où se cachait la veuve de Rassajou.

—Nous attendons quand même, dit Maxime ; à quel prix fixez-vous le loyer ?

—Prenez-vous la maison en l'état ?

—Oui, monsieur.

—Je vous prévienne que tout tombe en ruine et qu'il n'y a que deux pièces de logeables et un petit jardin.

—Cela nous suffit.

—Vous n'êtes pas difficiles... J'avais mieux à vous offrir ici, à Montnoir... Enfin, des goûts et des couleurs... Mettons deux cents francs. Ce chiffre vous paraît-il excessif ?

—Non, et je paie d'avance.

Maxime ouvrit sa portefeuille et déposa deux billets sur le bureau du notaire.

—Ah ! fit celui-ci, j'oubliais... J'ai autorisé un pauvre vieux, un ancien bûcheron, le père Candars, qui vit de la charité publique, à habiter l'ancienne écurie dont la porte est restée ouverte... Vous seriez bien aimable, messieurs, de ne pas le renvoyer.

—Est-ce un brave homme ? demanda Maxime.

—Un pauvre honteux, une victime du sort. Il a élevé deux générations et s'est trouvé sans le sou le jour où il n'a pu travailler. Ses enfants et petits-enfants sont partis à la ville et ne s'occupent plus de lui. Ils sont, d'ailleurs, fort misérables eux-mêmes. Si vous désirez visiter la montagne, il vous conduira, car il en connaît tous les sentiers.

—Mais c'est parfait ; nous lui laisserons son asile, à ce pauvre vieux.

Le notaire reconduisit cérémonieusement les deux visiteurs.

Lorsqu'ils eurent disparu au bout de la petite place, cette réflexion lui vint :

—Tout de même, il faut avoir un drôle de goût pour habiter l'Auberge sanglante, une mesure ! Bah ! ces messieurs sont au moins des Parisiens, des artistes, à la recherche de sensations, à moins que ce ne soient des policiers. En ce cas, pas plus que moi, ils n'auront l'adresse de Césarine.

Après ce soliloque, M^{re} Postel puisa une prise dans une antique tabatière d'argent, secoua d'une chiquenaude son jabot, et se replongea dans la lecture de sa gazette.

Maxime et Pierre, sans perdre de temps, descendaient au pas rapide d'un mulet, vers le village de Genty-les-Loups.

La conversation, chez le notaire, s'était prolongée ; il avait fallu parlementer pour trouver une voiture à trois, y compris le conducteur ; aussi le soleil semblait-il derrière les monts.

La vallée s'emplissait de vapeurs légères et d'ombres violettes.

Les deux amis ne disaient rien, anxieux.

Rien ne leur prouvait que Rose ne fût pas la fille de Rassajou, comme elle croyait et comme l'avaient déclaré le garde Brégent, Marthe, sa femme, et le notaire de Montnoir.

D'autre part, Césarine demeurait introuvable.

Les choses se compliquaient.

La nuit qui les ensevelissait peu à peu, à mesure qu'ils descendaient des hauteurs, semblait entrer en eux.

Maxime soupira.